

■ **TAG AEROLEASING SA**, à Meyrin, location et affrètement d'avions et de tous autres appareils de transport aérien, etc. (FOSC du 05.03.2003, p. 7). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société TAG AVIATION SA, à Meyrin, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 6827 du 16.06.2003
(01045646 / CH-660.0.055.966-5)